
Quand l'école n'est plus obligatoire, le décrochage scolaire au présent.

Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation)

Muriel Epstein*,

* GRASS UMR CNRS 70.22

59-61 rue Pouchet

F-75017 Paris

these.muriel@free.fr

RÉSUMÉ. En suivant 30 jeunes de plus de 16 ans scolarisés lors du premier entretien, je n'imaginai pas que la moitié d'entre eux décrocheraient dans les deux ans. J'ai ainsi pu observer le processus d'absentéisme/décrochage à travers une succession d'entretiens qualitatifs. Cette recherche permet d'approfondir l'analyse des difficultés déjà identifiées conduisant au décrochage (famille, problème d'apprentissage, socialisation avec les pairs, faiblesse des résultats, relationnel avec les enseignants...) à travers la prise en compte du fait que, lorsque l'école n'est plus obligatoire, les jeunes ayant une alternative (travail, mariage, voyage...) peuvent transformer un échec scolaire en changement de projet.

MOTS-CLÉS : décrochage, absentéisme, études de parcours, alternative, lycéen, déviance, statut

1. Introduction

« Le phénomène du décrochage scolaire est l'échec le plus grave et le plus visible de l'institution scolaire. Il témoigne de l'incapacité du système à développer un accompagnement adéquat auprès de certains élèves. Le décrochage scolaire est une déviance individuelle qui résulte de la difficulté de scolariser toute une classe d'âge de façon prolongée » (Vitali 1998)

Le phénomène de décrochage n'est pas nouveau (200 000 abandons par an dans les années 1970),... L'abandon des études était cependant vécu comme moins grave car l'école n'était pas perçue comme une nécessité pour l'insertion professionnelle. Le nombre de sorties sans diplômes a diminué de moitié (80 000 par an aujourd'hui), mais inclut des décrocheurs. (Glasman 2000)

La déscolarisation interroge le fonctionnement des institutions éducatives et notamment les processus d'orientation, les effets des décisions de l'institution y compris le « passage au bénéfice de l'âge », le statut du jeune dans l'institution scolaire, l'impact du fonctionnement d'une institution sur l'absentéisme et l'échec scolaire (Dray Ouevrard 2000)

Nouvel objet pour une question ancienne, le décrochage scolaire est actuellement perçu comme un sujet d'étude à part entière et succède ainsi à « l'échec scolaire ». Cette question est largement étudiée quantitativement, mais l'est qualitativement uniquement pour les jeunes rattracheurs qui arrivent en établissements alternatifs (école de la seconde chance, lycées autogérés, etc....) ou pour les jeunes non qualifiés qui entrent en mission locale ne trouvant pas d'emploi, éventuellement également lorsque les mêmes jeunes font l'objet de mesures éducatives. Ceux que les statistiques officielles appellent « les perdus de vue » partent la plupart du temps « dans la nature » sans que l'on sache ce qu'ils deviennent, en particulier en lycée, lorsque l'école n'est plus obligatoire.

Cet article présente, sur un terrain connu, un changement de perspective qui entraîne la construction d'un nouvel objet d'étude ; balayant les « facteurs de décrochages » cette recherche me permet d'en découvrir de nouveaux.

2. Un terrain au présent

Ma thèse de doctorat en sociologie envisage de suivre une trentaine de jeunes, répartis dans quatre établissements : trois à Paris et un à Marseille. Deux sont des lycées polyvalents accueillant des élèves de sections générales, techniques et professionnelles, les deux autres sont des structures « alternatives » accueillant des publics ayant éventuellement décrochés auparavant. Les quatre établissements accueillent un public plutôt mixte d'enfants issus de classe moyenne et populaire.

En plus des entretiens avec une trentaine de jeunes, j'ai souvent pu faire des interventions en classes entières, rencontrer leurs amis, petit(e)s-ami(e)s,

enseignants, l'équipe administrative et leur famille. J'ai également entretenu des échanges par mail.

Les jeunes ont été « sélectionnés » totalement au hasard, généralement parce qu'ils étaient renvoyés d'un cours ou qu'ils erraient dans un couloir ou qu'un surveillant (ou le CPE) leur avait suggéré de me rencontrer. Je les ai rencontrés au moins trois ou quatre fois pour des entretiens longs (deux heures), tantôt individuels, tantôt collectifs pendant une durée de deux ans.

Lors du premier entretien, tous les jeunes étaient scolarisés, en tant que lycéen ou étudiant, dans un établissement de formation initiale à destination des 16-25 ans. Aujourd'hui, quinze d'entre eux, c'est-à-dire la moitié de mon « échantillon », ont décroché. Hasard ou coïncidences, j'ai pu observer des décrochages « au présent », au moment où ils se déroulaient, avec souvent une demande d'entretiens de la part des jeunes précisément lorsqu'ils « avaient besoin de faire le point » selon leurs propres termes.

« Il ne faut pas perdre de vue que le décrochage peut être parfois un exit de sauvegarde » (MC Bloch 1998)

2.0. Beaucoup de « décrocheurs » dans mon « échantillon »

30 jeunes suivis, dont 24 hors établissements « alternatifs »... 15 « décrochages » dont 10 hors établissements « alternatifs », c'est beaucoup si l'on considère les taux de « perdus de vue » mesurés par l'académie de Paris (Caraglio 2006) à savoir 3% pour les sections générales et techniques et inférieures à 10% pour les sections professionnelles dans les années 2004/2005. On peut émettre deux hypothèses. 1) Dans la mesure où les jeunes de mon échantillon étaient d'une part volontaires pour l'étude, d'autre part souvent choisis parmi des jeunes qui « erraient dans les couloirs », il est possible que cette « errance » dans les lieux de scolarisation soit une des premières phases du décrochage comme le dit Arnaud 22 ans, au troisième entretien alors qu'il n'est plus inscrit au lycée *« J'allais au lycée, mais j'allais pas en cours »*. 2) Il est possible également que ces jeunes cherchent plus souvent à avoir un interlocuteur « extérieur » à l'établissement tant pour « faire le point » que pour justifier leur présence. Les jeunes de mon échantillon étaient d'ailleurs souvent dans le bureau des surveillants tant pour régler des problèmes administratifs que pour discuter avec eux.

2.1. Le présent et le rétrospectif : un discours différent, un objet modifié

« Le décrochage scolaire est un objet aux contours flous. On ne peut en l'état que se contenter d'hypothèses quant à l'identité des décrocheurs et aux processus à l'œuvre. Néanmoins, il ne semble pas y avoir de rupture radicale entre les lycéens qui décrochent et leurs pairs qui, quoi que faiblement mobilisés par les activités scolaires, demeurent au sein des établissements. » (Glasman 2000).

Comme le dit D. Glasman, les études habituelles sur le décrochage observent les jeunes une fois qu'ils sont repérés comme décrocheurs, souvent à l'occasion d'une

tentative de « raccrochage » ou une entrée en mission locale pour une recherche d'emploi. L'étude qui a lieu, à ce moment là, permet une reconstruction du parcours, souvent des jeunes qui regrettent d'avoir décroché.

G. Berger (1982) explique d'ailleurs que l'on aurait deux objets d'étude possible : les jeunes qui quittent le système scolaire sans qualification, les jeunes qui font une pause sans renoncer à la qualification ou renoncent à la qualification sans quitter le système scolaire. Tous sont intégrés dans mon étude.

L'approche qui a consisté à suivre des jeunes encore scolarisés (dont une partie d'ailleurs n'a pas « décroché ») introduit un changement de perspective majeur par rapport aux recherches précédentes. Certains interviewés n'ont pas conscience d'être en train de lâcher l'école. Par exemple, Robert, 22 ans, anciennement élève en lycée professionnel, n'avait toujours pas d'école lors de notre entretien en novembre 2006 (après un premier échec au bac professionnel). Il ne se considérait pas (encore ?) comme « décrocheur ». Il se considérait comme « lycéen en retard à l'inscription » alors même qu'il n'avait fait aucune démarche pour être scolarisé. L'étude se déroulant au présent, les jeunes n'en sont généralement pas au stade des « regrets », voire même rarement à celui de la « prise de conscience ». Ils n'ont pas procédé à une reconstruction de leur parcours. Les premiers résultats qui vont être présentés ici tiennent donc de l'étude au présent, et viennent compléter les analyses rétrospectives qu'on connaît ; ils permettent, de surcroît, d'observer certains processus de décrochage invisibles lors des études quantitatives ou des études s'intéressant au « raccrochage ».

2.1.0. Une nouveauté du terrain : le décrochage scolaire au présent

Il est essentiel de rappeler que des études sur le décrochage scolaire existent et sont nombreuses, impulsées notamment depuis le programme ministériel (Dray Ouevrard 2000), souvent rattachées à la violence scolaire ou aux problèmes d'insertion. Elles sont particulièrement importantes au collège (Millet, Thin 2005) alors que l'école est obligatoire. En effet, l'errance des jeunes de moins de 16 ans inquiète. Pour les plus de 16 ans, mis à part quelques travaux dont ceux de l'association « La Bouture », c'est surtout du côté des missions locales et de l'insertion à l'emploi que l'on trouvera des études.

Le fait de s'intéresser au présent, à des jeunes en train de décrocher alors que l'école n'est plus obligatoire permet d'observer des facteurs de décrochage ignorés ou méconnus (relations amoureuses, voyage, projets professionnels...).

Parmi les quinze jeunes « décrocheurs », une réfugiée ivoirienne de 19 ans a disparu pendant l'été 2006. Personne n'avait de nouvelles d'elle à la rentrée, il est possible qu'elle soit retournée de gré ou de force en Côte d'Ivoire.

2.1.1. Des motifs de décrochages perdurent

Malgré les nouveautés de l'observation, il est essentiel de rappeler que de nombreux facteurs de décrochage repérés en collège ou dans les études auprès des « lycéens raccrocheurs » restent identifiables pour ces lycéens « en cours de

décrochage ». On les retrouve parfois à l'identique. C'est notamment le cas de ce que R Rivière (1998) appelle « l'adaptation au nouveau système » où il montre qu'un facteur essentiel du décrochage est l'arrivée dans un nouveau système (changement d'établissement, de règles du jeu, etc...). Mais les facteurs identifiés (justice, encadrement, problèmes familiaux, liens à l'institution...) peuvent également être transformés (par les différences de réglementation et d'âge) et prendre alors une autre importance.

3. Etudes de cas : des cas connus aux inconnus

Classés des plus connus au plus « nouveaux », voici des facteurs de décrochages à travers des études de cas ; on y retrouve les problèmes judiciaires, les modes d'éducation dans les milieux populaires parfois en contradiction avec une scolarité classique, les difficultés face aux enseignants et aux enseignements, la difficulté du statut de lycéen et on y « découvre » le facteur financier, les méandres du rectorat, l'existence de « sorties positives » qui permettent à des jeunes de « décrocher » parce qu'ils ont construit un projet hors scolaire. On insistera également sur le poids des relations amoureuses pour ces jeunes qui sont scolarisés en lycée parfois très tardivement (jusque 25 ans pour certains !)

3.0. Quelques facteurs de décrochages identifiés de longue date

3.0.0. La justice

Si les problèmes de délinquance ont fait du « décrochage scolaire » un enjeu politique, il ne faut pas oublier que seuls 7% des dossiers de décrochage sont liés à la délinquance (Pain 2000). Néanmoins, « Plus les élèves affirment que leurs résultats scolaires sont bons, moins ils ont de conduites déviantes (et inversement) » (Ballion 1999).

Nicolas, 18 ans, a ainsi été renvoyé de son établissement après une succession de conseils de discipline. Il était, parallèlement, accusé du cambriolage d'une gendarmerie. Le dernier conseil de discipline, auquel son avocate a pris part, a d'ailleurs pris des allures de « procès à l'américaine » au cours duquel il a plaidé coupable, demandant une forme d'absolution. Il n'a été repris dans aucun lycée et était, lors du dernier entretien, en foyer de jeunes travailleurs. Il voulait alors essentiellement couper les ponts avec toute personne qu'il aurait connue au lycée et ne souhaitait pas reprendre d'études.

On retrouve là des facteurs comportementaux observés chez des collégiens (Millet, Thin 2005). Nicolas cumulait par ailleurs un certain nombre de difficultés familiales (famille monoparentale et mère très gravement malade ne pouvant pas travailler).

3.0.1. *Des modes d'éducation contradictoires*

Il arrive fréquemment que les modes éducatifs des milieux populaires soient en contradiction avec l'éducation « scolaire », poussant à un décrochage (Epstein 2006 ; Beaud 2003). C'est le cas de jeunes garçons élevés en « cité » pour lesquels les règles du jeu scolaires sont en opposition avec les règles ayant cours dans leur environnement familial et social.

Pour les filles, et quoique la problématique migratoire soit spécifique, l'interruption scolaire provoquée par la famille existe ; Amina, 21 ans, raconte « j'étais allée au Maroc et j'ai redoublé deux fois mais une année ça perturbe. Quand j'étais allée au Maroc, je n'avais pas les cours ; ni j'écrivais, ni je lisais... (...). C'est pas la même chose l'école ici et là bas.(...) Ils ne demandent pas le même programme. Si j'avais voulu aller à l'école, il fallait que j'aille à Casablanca et moi j'étais dans un petit village et puis voilà, les filles elles arrêtent tôt l'école ». Elle explique ainsi son décrochage dans une famille pour laquelle l'éducation ne passe pas nécessairement par la scolarité.

3.1. *Des facteurs connus au collège mais spécifiques des lycéens*

S'il existe des facteurs connus, clairement identifiés au niveau collège (Millet, Thin 2005), au lycée, ces effets s'ajoutent au fait qu'on est autonome (Bloch 1998) et aux effets de groupe.

3.1.0. *Les facteurs classiques du collège revus au lycée*

Quelques facteurs classiques (voir Millet, Thin 2005) de décrochage scolaire se retrouvent au lycée, notamment, **les difficultés dans l'apprentissage**, « l'élévation brutale du niveau, explique le « sur-décrochage » en 1^{ère} S (3%) et en 1^{ère} d'adaptation (30%) » (Broccolichi 1998). Ainsi, le décrochage est aussi un moyen de **réfuter le verdict scolaire** comme étant « ce qu'on vaut » (Rayou 2000).

On retrouve également les **difficultés relationnelles** tant vis-à-vis des enseignants que des élèves, comme en témoigne Arnaud, 22 ans justifiant ses 104 demi-journées d'absence ainsi : « *J'avais pas envie de voir les gens de la classe. Ça ne me motivait pas trop de voir les profs non plus* ».

Un groupe d'élèves parisiens de 16/17 ans en 2^{de} témoignent collectivement : « - *je sèche surtout le cours de Mme T. (mouvement général d'approbation) - C'est la prof d'histoire ; on suppose en fait car on n'écrit même pas « ça » (en montrant l'équivalent de 4 lignes de hauteur sur un cahier imaginaire) ; dans le cahier y'a rien.* ». Là, c'est **le non-sens du cours**, son « vide » qui justifie à leurs yeux l'inutilité de la présence en cours.

3.1.1. *Le comportement scolaire, la surveillance, l'absentéisme*

A un âge où les lycéens, moins surveillés, ont la possibilité d'« esquiver » l'école, beaucoup préféreront une absence discrète et ciblée à un conflit ouvert avec

les enseignants (réaction fréquente au collège conduisant aux problèmes dits de « comportements » que l'on retrouve nettement moins au lycée).

L'absentéisme est avant tout plus, structurellement plus simple comme en témoigne un élève de 2nde « *C'est facile de gruger les surveillants ; on peut sortir pendant la classe, pendant les interclasses on sort comme on veut, c'est normal, on est censé être autonomes.* » Une surveillante de 25 ans du même établissement, qui exerçait auparavant en collège, confirme : « *Les élèves à partir de 15h30, 16h, y'a plus personne. Je viens d'un collège où tout était bien structuré, bien cadré, ici les élèves font ce qu'ils veulent. Ils sont majeurs. Ils signent les mots, ils viennent en cours s'ils veulent.* ». Une scène, vue à un autre moment, donnait lieu au dialogue suivant « *le surveillant : tu ne devrais pas être en cours ?* » et l'élève répondant « *si, si, je devrais* », montrant ostensiblement que cela ne changeait rien.

L'autorité parentale est aisément contournée, soit parce qu'ils sont majeurs, soit parce qu'ils savent « gérer ». Plusieurs jeunes m'ont expliqué diverses « astuces », comme la falsification de bulletin, expérimentée en collège et poursuivie ensuite. D'autres deviennent insensibles aux réprimandes « *ma grand-mère, elle me gronde mais bon, ça passe* ».

Enfin, « sécher les cours » est perçu dans certains établissements comme étant la norme. Le même groupe de garçons élèves en 2^{de} que précédemment exprime ainsi : « *Pour moi c'est normal de sécher, parfois ça fait du bien.* (ils le répètent un par un) » ; ils y trouvent même un caractère « obligatoire ». Cependant, d'après eux, « *certaines ne font pas exprès de sécher les cours* » et puis « *dès fois ça prend la tête, je suis fatigué, si je reste je m'endors* ». Autrement dit, l'absentéisme est intégré, pour certains jeunes, comme « le sport national » à l'image de ce qu'est « l'évitement fiscal » dans l'imagerie collective pour les plus âgés, avec, de la même façon, une perception de l'inintérêt de l'enseignement.

La classe, le lycée, est un lieu « *où on rigole* ». A tel point, que Bruno 25 ans, en voie professionnelle, a arrêté l'école pendant 3 ans lors du passage d'un établissement « cool » à un établissement « autoritaire » :

En fait, c'était l'autorité, je pense que je n'arrivais pas à me plier à l'autorité. Donc après, première année, bac, j'ai fait trois mois dans le lycée parce qu'en fait je venais d'un lycée qu'était pas du tout autoritaire. On faisait tout le temps les cons. Puis j'avais fait 4 ans, tu vois ? Donc c'était ma deuxième maison et changement radical j'arrive dans un lycée qui est hyper autoritaire, le manque de travail que je faisais pas, là il fallait le faire et c'était contrôlé quotidiennement et ils vérifiaient tout, si t'étais un petit peu en retard, c'était la fin du monde, ça changeait complètement pas du tout le même état d'esprit !

Extrait 1. Entretien avec Bruno, scolarisé en BTS lors du 1^{er} entretien

3.1.2. L'effet « âge » et l'effet « statut »

Deux points sont essentiels au lycée par rapport au collège : abandonner l'école, alors qu'elle n'est plus obligatoire, peut correspondre, volontairement ou non, à un changement de statut.

Il peut s'agir un abandon douloureux : « *L'abandon scolaire est aussi celui d'un statut social (...) Ils doivent gérer leur deuil et celui de leurs parents* » (Fourier 2000) ou au contraire, comme en témoigne Elsa (21 ans, établissement alternatif) d'un changement positif : « *Je m'étais arrêtée en 4^e J'étais trop grande pour aller en 3^e. Je ne vais pas rester en 3^e à 18 ans encore ?! J'ai dit « je change ». Je ne me vois pas en seconde à 19 ans, 21 ans en terminale.* »

3.2. Le décrochage pour une alternative à la scolarité

On retrouve au lycée ou en fin d'un « cycle » des décrochages qui relèvent à la fois de l'ignorance du fonctionnement du système scolaire, des difficultés à vivre dedans, et de l'existence d'alternatives honorables permettant de changer de statut. De telles alternatives n'existaient pas au collège.

Entre le décrochage collégien et l'arrêt des études post bac, on trouve toute une gamme de décrochages : pour des motifs financiers, parce que l'école n'étant plus obligatoire, on peut ne pas retrouver d'établissements scolaires, parce qu'après un échec répété (notamment au bac), le jeune trouve une alternative jugée honorable (mariage, voyage...) ou parce que la réussite scolaire pose une telle difficulté au jeune qu'elle l'éloigne trop de son milieu d'origine et qu'il finit par renoncer à ses perspectives d'études.

3.2.0. L'aspect financier et matériel

Alors que certains décrochent pour aller gagner de l'argent, cinq jeunes rencontrés lors d'une intervention en classe entière disaient vivre complètement (et en totale indépendance) grâce aux rémunérations de la formation en alternance et à quelques bourses (type aides aux logements) et précisaient qu'ils auraient arrêté leurs études sinon (ou qu'ils ont pu reprendre leurs études grâce à l'alternance).

Cependant, la situation matérielle peut être plus compliquée si la scolarité est rendue difficile par un isolement géographique, ce qui était le cas de Bruno avant son arrivée à Paris. « *A 17 ans, j'ai mon BEP et je m'inscris dans un autre lycée parce qu'il prépare pas au bac, dans une ville à côté (rire) et là, ça allait plus, la catastrophe. J'y allais en voiture ; j'avais 18 ans, j'avais passé mon permis pour mes 18 ans ; j'avais travaillé à l'hôpital pour avoir l'argent (...) Comme ce n'était pas à côté, c'était à 30 km, j'y allais en voiture et le matin j'y arrivais jamais, jamais, jamais, jamais. J'arrivais en retard à chaque fois* ». Ainsi certains jeunes, souvent en difficulté scolaire, cumulent cela avec des conditions matérielles peu favorables.

3.2.1. Décroché par le système

Médhi : le conseil de classe, c'était y'a trois semaines, je sais plus ; ils m'ont pas viré, c'est juste que l'année prochaine, ils me reprennent pas ici, ils me l'ont dit.
Mais ils ont accepté ton passage en bac pro?

Médhi : y'a pas écrit ; y'a rien écrit, c'est au rectorat de décider et ils m'ont envoyé la lettre en disant qu'ils ne voulaient pas qu'ils m'acceptent dans ce lycée là.
Tes parents ne peuvent pas t'aider, ce serait possible ? Tu n'as pas un grand frère ou une grande sœur qui pourraient s'en occuper ?

Médhi : Mon père il n'est pas là et ma mère elle parle pas bien français. J'ai deux frères. Mais je lui parle pas. Enfin, je parle au plus grand mais le plus grand, il travaille, il a pas le temps.
Tu fais comment pour trouver un autre établissement ?

Médhi : ça dépend, si ils me parlent mal, je m'énerve vite, si ils me parlent gentiment, je ne vois pas pourquoi je vais m'énerver. Si ils me parlent gentiment, je parle gentiment. Si je vois le monsieur, il est en train de se foutre de ma gueule, je ne vais pas accepter là.

Extrait 2. Entretien avec Médhi, 17 ans, en BEP, Juin 2006

Médhi était scolarisé en seconde année de BEP à Paris lors du premier entretien. Notre relation datait de plusieurs années car il était ami d'un de mes élèves en 2004. Il tenait beaucoup à sa scolarité mais avait dans l'établissement une réputation de « terreur » et avait eu de très nombreuses difficultés avec les enseignants et d'autres jeunes de l'établissement. De fait, il n'avait pas les codes sociaux attendus pour être scolarisé (voir Bordet 1998). L'établissement n'avait donc simplement « plus de place » pour Médhi en septembre 2006. Après quoi, comme il le raconte (extrait 2), il a passé quatre mois (la situation a perduré jusqu'en octobre) à se chercher un établissement, perdu dans les méandres du rectorat, à un âge où l'école n'était plus obligatoire. Lors du dernier entretien que nous avons eu, il m'a demandée de « lui trouver un éducateur » car il « pétait les plombs ».

Quoiqu'il soit exemplaire, le cas de Médhi n'est pas unique. D'autres jeunes se sont ainsi vus « non repris » à un âge où l'école n'est plus obligatoire, avec des difficultés importantes à être re-scolarisés, sans aucun appui familial ou social et avec de lourdes difficultés à comprendre le système. Comme le dit C Vitali (1998), on peut parfois se demander si les élèves sont décrocheurs ou décrochés...

3.2.2. Puisqu'on peut travailler...

Jean a 16 ans, lorsqu'il entre dans son établissement marseillais, il fait ce qu'il appelle « le potentiel » (c'est à dire qu'il néglige l'école car il a, selon lui, le potentiel pour devenir un footballeur professionnel), « il veut profiter » car « son avenir est tracé ». Il est « dans son euphorie ». Il m'informe cependant être décidé à « s'y remettre ». Puis, dès l'année suivante (17 ans), il arrête l'école suite à un petit boulot de serveur pendant l'été qu'il a pu prolonger.

Ils sont nombreux à avoir arrêté alors que les études venaient en concurrence avec un travail... Avec un peu de recul, Bruno (qui a fait parti des 3 seuls non décrocheurs de sa classe !) raconte à propos d'un autre élève de sa classe : « y'en a un qui a lâché, c'est dommage parce que c'était un peu la même situation que moi, c'est un qui avait arrêté après le bac pro, qui a travaillé pendant un an et demi; qui a repris les études parce que bon, niveau boulot, ça le faisait pas trop quoi. Avec les

diplômes qu'il avait, il voyait que ça n'allait pas trop loin. Il a décidé de reprendre le BTS et il a complètement lâché pour travailler dans l'électricité et le bâtiment. Il reprend les études pour ne pas faire un boulot plus ou moins de manœuvre et il se retrouve à la fin au départ. »

3.2.3. Une alternative « honorable »

« La rupture est un temps de maturation nécessaire pour certains, il peut correspondre à un « besoin de souffler » ». (Rivière 1998)

Parfois, simplement au bénéfice de l'âge ou d'un motif de sortie « honorable », les jeunes construisent ou utilisent cette possibilité pour partir « la tête haute » d'un système qui ne leur convient plus.

Stéphane : Enfin, par rapport à mon parcours scolaire, c'est sûrement parce que j'ai pas trop bien réussi mes études, **j'ai passé 10 ans au lycée** au lieu d'en passer 7, j'ai 21 ans, je suis en terminale, je passe mon bac ; bon voila, a priori je l'aurai mais bon ouais, c'est un bac STT et j'ai pas forcément l'envie après 10 ans au collège-lycée de réattaquer une année de fac ou une année de BTS. En plus, c'est un rythme de travail où on glande la plupart du temps, où on n'est pas pris en charge comme on pourrait l'être dans le privé par exemple. Du coup bah, se dire que soit on va devoir attaquer une année de BTS où on est pris en charge où on est quand même un peu fouetté ; ça reste tellement un encadrement similaire au lycée que du coup, une personne qui a passé 10 au lycée, au bout d'un moment, t'as envie de changer de truc. Et puis, faire une année de fac, se dire « je sors d'un lycée, où on glande la plupart du temps », où personne n'est après nous, en fac ça va être pareil, va plus falloir glander, va falloir bosser comme jamais quoi. **Est-ce qu'on va s'en sortir quoi ?**

Tristan : NON, moi je sais que non.

Stéphane : a priori non. Après y'a aussi, nos vies quoi, ma **situation familiale**, elle m'emmerde, ça fait 20 ans que je suis chez mes parents, ça se passe pas trop bien. Enfin, moi avec mes parents, j'ai pas trop de problèmes quoi mais mes parents entre eux, ils se prennent la tête. Comme tout le monde j'imagine mais bon c'est fréquent et euh peut-être plus fréquent que chez d'autres et ben **c'est juste usant** et puis voila et j'ai envie de changer d'air...

Tristan : techniquement, **si je n'avais pas eu mon parcours scolaire, je ne pense pas que j'aurai eu envie de partir**... Enfin, ça fait longtemps que j'ai envie de voyager mais j'aurai continué mes études et je me serai trouvé un boulot où je peux bouger, j'aurai fait quelque chose quoi. Mais vu que j'en ai vraiment marre des études... (rires) **avec tout le contexte familial** que j'ai, bon je t'en ai déjà parlé ; le fait que je sois parti de chez mon père pour aller chez ma mère, de chez ma mère, pour aller chez mon père pour aller chez un pote... Bon bref, et puis j'ai vraiment envie de me barrer et puis depuis quelques temps, je me dis que j'aimerais bien voyager partout dans le monde en fait

Extrait 3. Dialogue entre Stéphane 21 ans et Tristan 20 ans, tous les deux élèves de terminale, dans un café en Juin 2006

Stéphane et Tristan décident, avant d'avoir les résultats du baccalauréat (Tristan attribuera au CPE sa réussite à l'examen) de partir en voyage quoiqu'il arrive. Ils trouvent ainsi une sortie positive, un moyen de « souffler », d'échapper à des contraintes familiales et scolaires qui ne leur conviennent plus. Ils font tous les deux mention d'une durée trop prolongée dans le système scolaire. Ils sont partis en

Irlande en février 2007 après avoir travaillé comme manutentionnaires en super marché de septembre à décembre 2006 pour « payer le voyage ».

Dans un autre registre, après avoir échoué pour la seconde fois au baccalauréat, Malika, 19 ans, a commencé (en juin) par dire qu'elle trouverait un BTS (il est effectivement possible de s'inscrire dans certains BTS sans le baccalauréat) puis, n'ayant rien trouvé, en janvier 2007, elle m'a annoncé qu'elle se fiançait (en France) et qu'elle se marierait et qu'après tout, elle n'avait pas besoin de travailler, même si elle repasserait probablement son bac un jour car « elle le méritait ». Cette « sortie » était possible pour elle car elle lui confère un statut (marital) admissible dans sa famille.

3.2.4. *Quand l'école éloigne du milieu d'origine*

Deux jeunes d'origine ouvrière marocaine, tous les deux aînés d'une famille nombreuse ont réussi une scolarité « exemplaire ». L'un d'eux, Samir, après quelques mois dans le supérieur s'interroge sur son identité et lorsque je le revois en septembre, il a « le look caillera » pour « récupérer son identité ». Si la « distinction » toute Bourdieusienne de Samir s'arrête à ses vêtements, la situation est beaucoup plus grave pour Mohamed qui a totalement arrêté d'aller en cours à partir de janvier 2007, qui n'a validé aucun examen sur l'année 2006/2007 et qui commence à dealer (extrait 4).

Tu crois que tu prends beaucoup de risques ?

Mohamed : pas suffisamment. Si je vends ça aux mecs de l'école, ça peut me coûter ma place à l'école je crois. Le fric c'est secondaire, c'est vraiment par vice que je le fais. Ce qui compte pour moi, c'est vraiment la prise de risque. Si je trouvais un moyen tout de suite de prendre encore plus de risques, je le ferai

(...) [Tes absences] Ca a à voir avec le contenu des cours ? Avec les gens ?

Mohamed : non, vraiment pas ; d'autant que le contenu des cours est vraiment intéressant. L'ambiance est bonne, c'est moi qui n'aie pas accroché. Je sais pas pourquoi mais ça s'est pas fait

(...) Tu penses que t'es le seul dont les parents sont ouvriers ?

Mohamed : c'est probable ; à la base je suis quelqu'un de très social parce que je suis capable d'accrocher facilement les gens, je suis du genre charismatique. Ensuite, y'a le contexte qui peut me saouler. Par exemple, il s'est passé un truc bizarre. Quand mes deux meilleurs potes sont venus ici, c'était plus du tout les mêmes délires

Extrait 4. Entretien avec Mohamed 20 ans, en école d'ingénieur

Mohamed, qui avait supporté une classe préparatoire technique, dans un lycée peu coté à forte mixité sociale « craque » dans un milieu trop éloigné du sien.

3.3. *Décrochages ou raccrochages, le poids des amours*

Je n'ai vu nulle part fait mention du poids des amours dans les parcours scolaires. Et pourtant 25 de « mes » 30 jeunes ont mentionné le fait de sécher pour voir son copain ou sa copine (en particulier lorsque les parents, très stricts, ne laissent aucun autre horaire aux jeunes).

Jérôme, 20 ans, témoigne « *J'étais absent, parce que je voyais Emilie ; ça m'arrivait de sécher les cours pour l'appeler, j'ai commencé à sécher les cours pour la voir. Elle et mes cours, c'est intimement lié ; par les absences. Par exemple, les absences du jeudi, c'est parce que je pouvais manger avec elle le jeudi midi. Et quand elle était en cours, ça me bouffait mais elle, elle ne voulait pas que je sèche...* ».

D'autres, à la manière des « engrainés » mentionnés par Isabelle Coutant (2005), disent s'être laissés influencer (négativement) par leurs relations sentimentales.

Dans nombre de cas, cependant, et particulièrement pour les plus âgés, le petit-ami ou la petite-amie est un soutien. Bruno (« raccrocheur » de 25 ans) confirme : « *Elle m'a beaucoup aidé en fait à reprendre les études. C'est pas elle qui a choisi mais elle était complètement d'accord. Financièrement, on savait que ça allait être dur pendant deux ans* ». L'apport peut être financier ou intellectuel. La petite amie de Samir (18 ans, élève de STT, entré en école de commerce) a elle-même obtenu un bac S et a régulièrement épaulé Samir pour ses cours de maths.

3.4. Conclusion

Cette recherche s'intègre dans des investigations de plus grande envergure permettant d'étudier notamment la surveillance dans les établissements, et la manière dont cela influence le décrochage. Elle permet cependant de retrouver les difficultés connues conduisant au décrochage (famille, problème d'apprentissage, socialisation avec les pairs, peu de résultats, comportements...) mais également d'intégrer le fait que, lorsque l'école n'est plus obligatoire, les jeunes ayant une alternative (travail, mariage, voyage...) peuvent décrocher transformant un échec scolaire en un changement de projet.

Remerciements

L'auteure tient à remercier Philippe Combessie, professeur à l'université Paris X pour son aide précieuse ainsi que les 30 jeunes qui ont accepté d'être suivis pour cette recherche.

3.5. Bibliographie

- Ballion, R. (1999) Les conduites déviantes des lycéens et l'éducation à la citoyenneté. *VEI Enjeux*, n°118, sept 1999, p144.
- Beaud, S (2003). *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*. Paris : La Découverte.
- Berger, G (1998). Synthèse des éclairages théoriques. In MC Bloch et B Gerde, Association La Bouture. *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon : Chronique sociale.

- Bloch, MC (1998). Des itinéraires de décrochage. In MC Bloch et B Gerde, Association La Bouture. *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon : Chronique sociale.
- Bordet J. (1998). *Jeunes des cités*. Paris : PUF.
- Broccolichi, S (1998). Qui décroche ? In MC Bloch et B Gerde, Association La Bouture. *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon : Chronique sociale.
- Coutant, I. (2005). *Délit de jeunesse : la justice face aux quartiers*. Paris : La Découverte.
- Dray, D. Oeuvarard, F (2000). Un programme interministériel de recherche sur les processus de déscolarisation . *VEI enjeux. le décrochage scolaire : une fatalité , n°122, Septembre 2000*
- Dubet, F. (1996). *Les lycéens*. Paris : Ed. du Seuil.
- Epstein, M. (2006). Un capital social handicapant : les antagonismes d'une socialisation en cité et d'une insertion sociale et scolaire réussie. Communication. 6 pages. Résumé disponible In *Deuxième congrès de l'AFS*. Bordeaux : AFS édition
- Fourier, M. (2000) L'orientation des jeunes en difficulté : quelques résultats d'une enquête de l'ONISEP. *VEI enjeux. le décrochage scolaire : une fatalité , n°122, Septembre 2000*
- Glasman, D. (2000) Pour problématiser la déscolarisation. *VEI enjeux. le décrochage scolaire : une fatalité , n°122, Septembre 2000*
- Guigue, M (1998). Le décrochage scolaire. In MC Bloch et B Gerde, Association La Bouture. *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon : Chronique sociale.
- Millet M., Thin D. (2005). *Ruptures scolaires*. Paris : PUF.
- Caraglio, M.(2006) *Des « sortants » aux « perdus de vue »*. Les documents du SAIO ; Ile de France : ONISEP, mai 2006
- Pain, J. (2000) Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle. *VEI enjeux. le décrochage scolaire : une fatalité , n°122, Septembre 2000*
- Rayou P. (2000) Une génération en attente. *VEI enjeux. le décrochage scolaire : une fatalité , n°122, Septembre 2000*
- Rivière, R (1998). Les perdus de vue du système éducatif. In MC Bloch et B Gerde, Association La Bouture. *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon : Chronique sociale.
- Vitali, C (1998). Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? In MC Bloch et B Gerde, Association La Bouture. *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*. Lyon : Chronique sociale.